

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil quinze, le 9 juin, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 3 juin 2015, s'est réuni à la salle polyvalente de Jouy-en-Pithiverais sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 0

Votants : 16

Présents : MM. BOURGEOIS, ROUSSEAU, CITRON, THOMAS, LIROT, GUERINEAU, POINCLOUX, POISSON, BRISSON, THUILLIER, CHAMBRIN, DESFORGES ; Mmes DUPRE, CHATELAIN, LEBLOND, PETIT.

Excusés : MM. GAUCHER, CHOFFY ; Mme RUGA

Secrétaire de séance : Mme DUPRE

Objet : Rapport annuel du SPANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article D2224-1,

Vu le rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret,

Entendu l'exposé du Vice-Président délégué,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- De prendre acte de la présentation et d'approuver le rapport d'activité du SPANC de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret pour l'exercice 2014.
- D'autoriser le Président ou le vice-président délégué à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

A Bazoches-les-Gallerandes, le 16 juin 2015

Martial BOURGEOIS
Président.

*Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
Et de la publication le*

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 – dans le délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.